

En raison des rumeurs faisant état d'un risque de rejet du budget communal le 26 mars prochain, Le syndicat Interco CFDT de Noisy-le-Sec a adressé aux élus municipaux de la ville une lettre ouverte destinée à les alerter des conséquences pour le personnel communal d'une mise sous tutelle, avec des risques tels que :



Objet : lettre ouverte aux élus municipaux de Noisy-le-Sec

Vous allez voter prochainement le budget communal. Certaines mauvaises rumeurs font état d'un blocage et d'une volonté de certains élus de rejeter ce budget, risquant de provoquer une mise sous tutelle de la gestion communale ayant des conséquences lourdes pour le personnel communal.

Nous n'avons ni l'habitude, ni la volonté d'intervenir dans le débat démocratique dans lequel s'inscrit votre vote, mais de vous alerter en tant que représentants du personnel sur les conséquences de ce vote :

- Le risque pour les agents en situation précaire (vacataires et contractuels) du non-renouvellement de leur contrat ou de leur mission,
- Le risque pour les personnels en attente d'une stagiairisation et d'une titularisation de l'arrêt des procédures en cours, comme le plan de stagiairisation prévu cette année, et qui devrait concerner une centaine d'agents,
- Le risque, pour les agents titulaires, de la remise en cause de leur régime indemnitaire, du déroulement des carrières avec le passage à l'échelon supérieur au temps maximum, le non-passage de grade et la promotion interne inexistante,
- Le risque d'un appauvrissement du plan de formation,
- L'impossibilité de mise en place d'une politique d'action sociale,
- Le risque de l'application de la mesure nationale du non-remplacement d'un agent partant en retraite sur deux.

Et pour finir une détérioration de la qualité du service public de proximité dont les habitants ont besoin encore plus dans ces moments difficiles.

Si une seule de ces mesures était appliquée, ce sont les conditions de travail et de vie quotidienne de l'ensemble du personnel qui s'en trouveraient altérées.

Nous vous appelons solennellement à prendre en compte les conséquences politiques et humaines de vos choix, la situation actuelle demandant un effort de rassemblement et de responsabilité que nous observerons avec attention localement.

Sachez que l'ensemble du personnel communal, que nous prenons à témoin par ce courrier, attend avec impatience le 26 mars et vos décisions.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.

Philippe SCARFOGLIERO

Syndicat Interco CFDT Seine-Saint-Denis Section des Communaux de Noisy-le-Sec
Bureau n°2 - 1^{er} étage - Mairie centrale - 01.49.42.64.20 / 06.33.69.23.99
Cfdtinterco.nls@gmail.com

- ☛ **Le non-renouvellement des contrats** pour les non-titulaires.
- ☛ **L'arrêt** de procédures en cours, comme le **plan de stagiairisation** prévu cette année, et qui devrait concerner une centaine d'agents.
- ☛ **La remise en cause du régime indemnitaire**, du déroulement de carrière, le non-passage de grade et la promotion interne inexistante.
- ☛ **L'appauvrissement du plan de formation.**
- ☛ L'application de la mesure nationale du **non-remplacement d'1 agent partant en retraite sur 2.**

☛ **Une détérioration de la qualité du service public** de proximité dont les habitants ont besoin encore plus dans ces moments difficiles

Nous appelons solennellement les élus à prendre en compte les conséquences politiques et humaines de vos choix, la situation actuelle demandant un effort de rassemblement et de responsabilité.

*La CFDT, des choix, des actes.
Contactez-nous, rejoignez-nous.*

Section CFDT de la Mairie de Noisy-le-Sec - Mairie centrale - 1er étage - bureau n°2
tél : 01.49.42.64.20 - 06.33.69.23.99 - cfdt.interco.nls@gmail.com